



Fin d'un sursis d'une condamnation correctionnelle

Par **jacques22**, le **23/06/2017** à **10:53**

Bonjour,

J'ai été condamné à de la prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant 2 ans.
au terme des 2 ans, mon SPIP (qui n'a fait que de me rappeler mes droits!!!) m'a confirmé que je n'étais plus condamné du tout.
mais la PJ me soutient que ma condamnation de la mise à l'épreuve est permanente et que je dois la respecter. Or mon SPIP refuse.
Que dois-je faire si le SPIP refuse de me contrôler!!!???
Dois-je notamment être contrôlé par la PJ?

Merci d'avance.